

Note de recherche
Le Baromètre de la confiance politique / Vague 12

Mars 2021

LA CONFIANCE POLICE-POPULATION EN 2021 : LE DÉCROCHAGE DES 18-24 ANS

Guillaume Farde

Professeur affilié à l'École d'affaires publiques de Sciences Po, chercheur associé au CEVIPOF

guillaume.farde@sciencespo.fr

Floriane Labarussiat

Étudiante en M2 à l'École d'affaires publiques de Sciences Po

floriane.labarussiat@sciencespo.fr

La confiance envers la Police participe de la valeur différentielle des démocraties. Ne pas avoir à redouter le contact d'agents brutaux, corrompus ou racistes distingue les relations Police-population en démocratie et en dictature. Garantie démocratique, la confiance accordée à la Police a connu des variations récentes qui s'expliquent tant par l'évolution du contexte sécuritaire mondial (menace terroriste djihadiste notamment) que par la mobilisation émotionnelle des opinions publiques (affaire George Floyd récemment).

Dans le cas français, la confiance dans la Police, mesurée annuellement par le Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF, a oscillé entre 63% et 69% entre 2009 et 2014. En 2015, les attentats contre le journal satirique *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher ont été à l'origine d'un rebond de confiance de 11 points, portant ce taux au niveau inédit de 80%. En l'espace de six ans cependant, la confiance des Français envers la police a diminué de 11 points, jusqu'à l'annulation totale du capital acquis lors des attentats de 2015. Cette érosion du surcroît de confiance accordée par les Français à l'occasion des attentats semble particulière à la Police tandis que l'armée, créditée d'une cote de confiance de 83% en février 2015 (soit un rebond de 7 points par rapport à décembre 2014), bénéficiait toujours d'une cote de confiance de 77% en février 2021.

1.

L'affaire Michel Zecler est une affaire judiciaire subséquente à des accusations de violences par personne dépositaire de l'autorité publique à l'encontre du producteur de musique Michel Zecler, à Paris, le 21 novembre 2020.

Interrogé à l'été 2020 sur les conséquences de l'affaire Floyd, le Président de la République a rappelé sa volonté de resserrer le lien de confiance entre la Police et la population française, avant que l'émotion suscitée par l'affaire Zecler¹ à l'automne suivant, ne le conduise à réaffirmer cet objectif avec davantage de fermeté. Au ministère de l'Intérieur, l'altération de la confiance dans la Police figure au nombre des « *péchés capitaux* » listés par le ministre devant les commissaires aux lois de l'Assemblée nationale le 30 novembre 2020. Lancé le 8 février dernier, le Beauvau de la sécurité a consacré sa toute première table-ronde à la restauration de la confiance Police – population, preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que cette thématique figure au premier rang des préoccupations des responsables politiques.

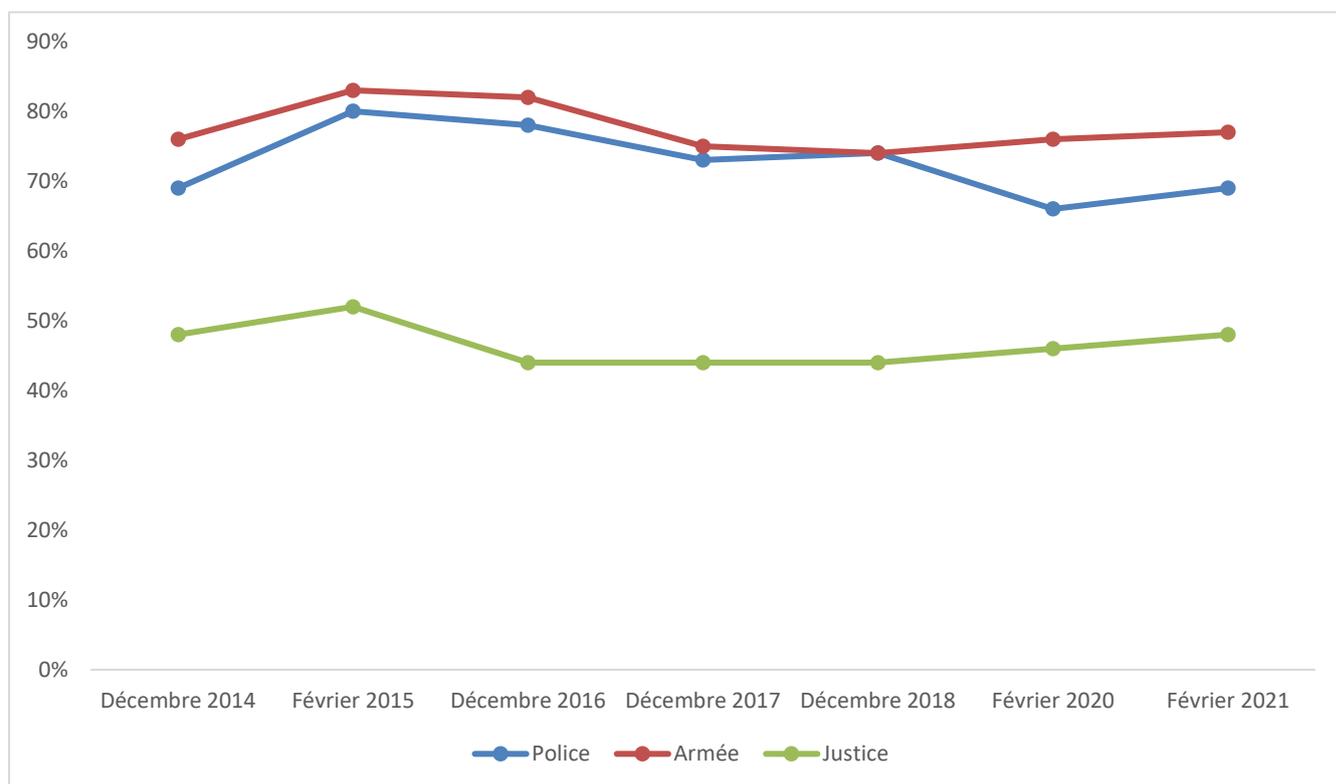
C'est dans ce contexte que la 12^e vague du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF livre quatre enseignements majeurs sur la confiance Police-population :

- La Police a entièrement perdu le capital confiance constitué à l'occasion de la vague d'attentats des années 2015 et 2016 ;
- La perception négative du maintien de l'ordre à l'occasion des manifestations de Gilets jaunes a accéléré l'érosion de la confiance dans la Police ;
- Les multiples mises en cause de la Police en 2020 n'ont pas altéré la confiance que lui portent les Français en général ;
- Elles ont, en revanche, fortement dégradé la confiance des jeunes envers la Police.

1. L'évolution de la confiance dans la Police depuis 2014

1.1. La Police a entièrement perdu le capital confiance constitué à l'occasion de la vague d'attentats des années 2015 et 2016

Figure 1 : L'évolution de la confiance dans la Police, dans l'Armée et dans la Justice en France entre 2014 et 2021



En décembre 2014, la vague 6 du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF évaluait la confiance des Français dans la Police à 69%. Comparé à celui d'autres institutions dites régaliennes, ce taux était inférieur à celui de l'Armée (76%) mais nettement supérieur à celui de la Justice (48%), structurellement plus bas. En janvier 2015, les attentats à l'encontre du journal *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher ont été à l'origine d'un regain de confiance des Français dans ces trois services publics mais dans des proportions différentes néanmoins.

Dans le cas de la Justice, le rebond est de 4 points en février 2015, soit 52% de cote de confiance ; le caractère remarquable du rebond ne réside pas tant dans le pourcentage d'augmentation que dans le franchissement du seuil des 50% de confiance, pour la seule et unique fois de la décennie 2010.

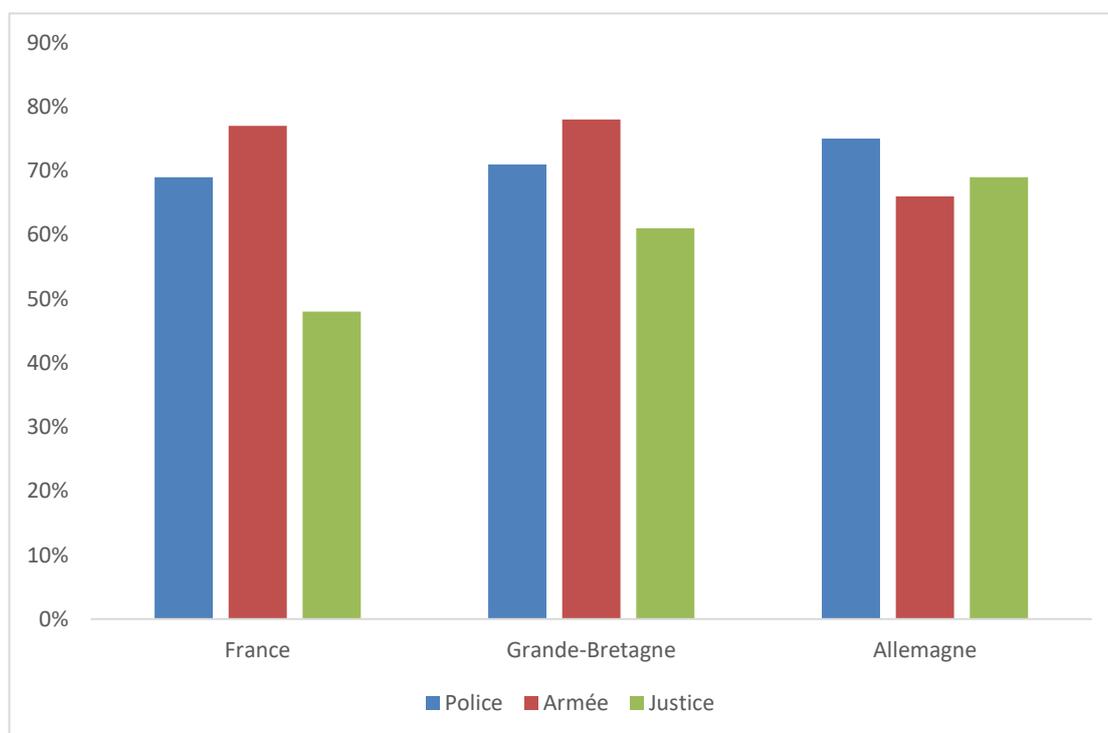
Dans le cas de l'Armée, le rebond est plus significatif (+7 points passant de 76% à 83%). En la matière cependant, la Police se distingue assez nettement des autres institutions régaliennes avec un regain de confiance de 11 points passant de 69% à 80%. Les Français avaient d'ailleurs salué son abnégation lors de la grande marche républicaine des 10 et 11 janvier 2015.

À mesure que la charge émotionnelle relative aux attentats de 2015 retombe, les cotes de confiance de la Justice, de l'Armée et de la Police régressent. Dans le cas de la Justice, la cote de confiance enregistre une baisse de 8 points et retombe à 44% dès 2016, soit son niveau de décembre 2013. Ce taux remonte jusqu'à 49% en décembre 2020 mais la barre des 50% n'a plus été franchie depuis février 2015. En 2021, le taux s'élève à 48% ; il est nettement inférieur à ceux de la Grande-Bretagne (61%) et de l'Allemagne (69%).

Dans le cas de l'armée, la cote de confiance reste supérieure à 80% jusqu'en décembre 2017 avant de se stabiliser autour des 75% (à plus ou moins 2 points). Ce niveau est légèrement inférieur à celui de la Grande-Bretagne (78%) mais nettement supérieur à celui de l'Allemagne (66%).

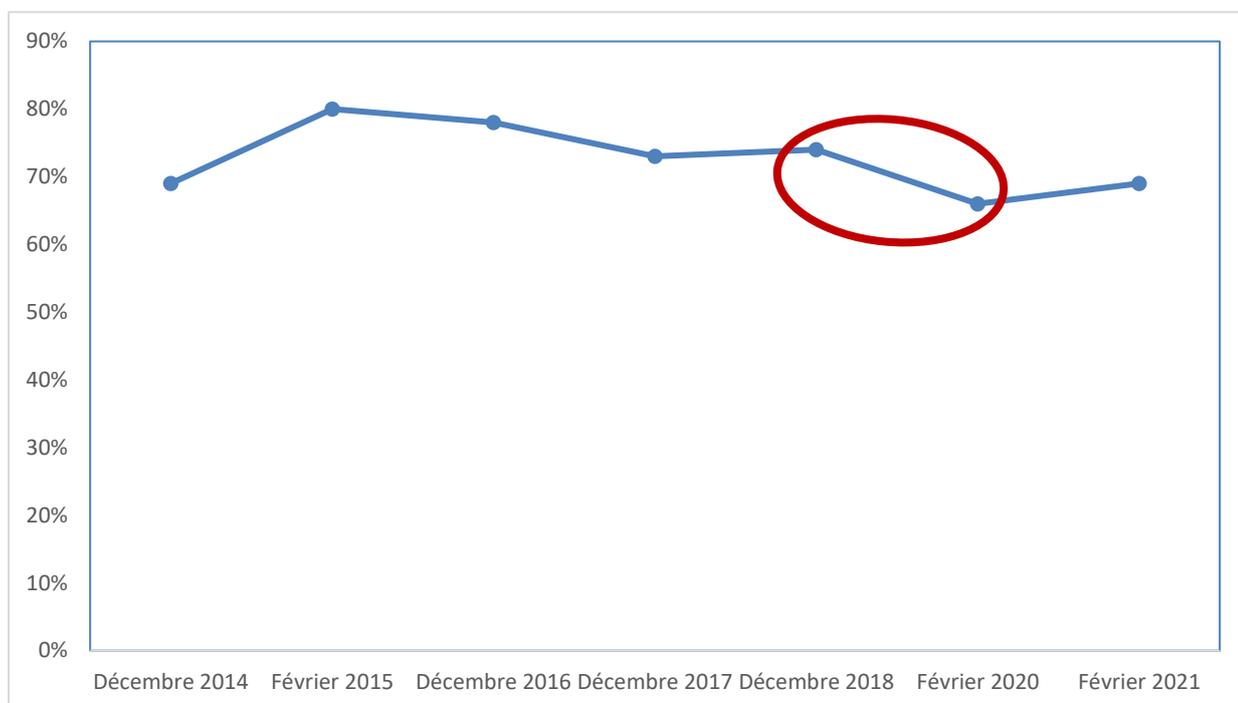
Dans le cas de la Police enfin, la cote de confiance se maintient toujours à un niveau relativement élevé en décembre 2016 (78%) alors que l'année a été marquée par la commission de plusieurs attentats terroristes meurtriers (Magnanville, Nice et Saint-Étienne-du-Rouvray). En 2017, les probables répercussions de l'affaire dite Théo (février) font chuter la confiance de 5 points (73%) avant de regagner 1 point en décembre 2018 (74%). En février 2020, la cote de confiance dans la Police atteint son plus bas niveau en six ans (66%) avant de légèrement remonter en 2021 (69%). Ce taux reste inférieur aux taux britannique (71%) et allemand (75%).

Figure 2 : Les cotes de confiances comparées Justice, Armée, Police en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne en 2021



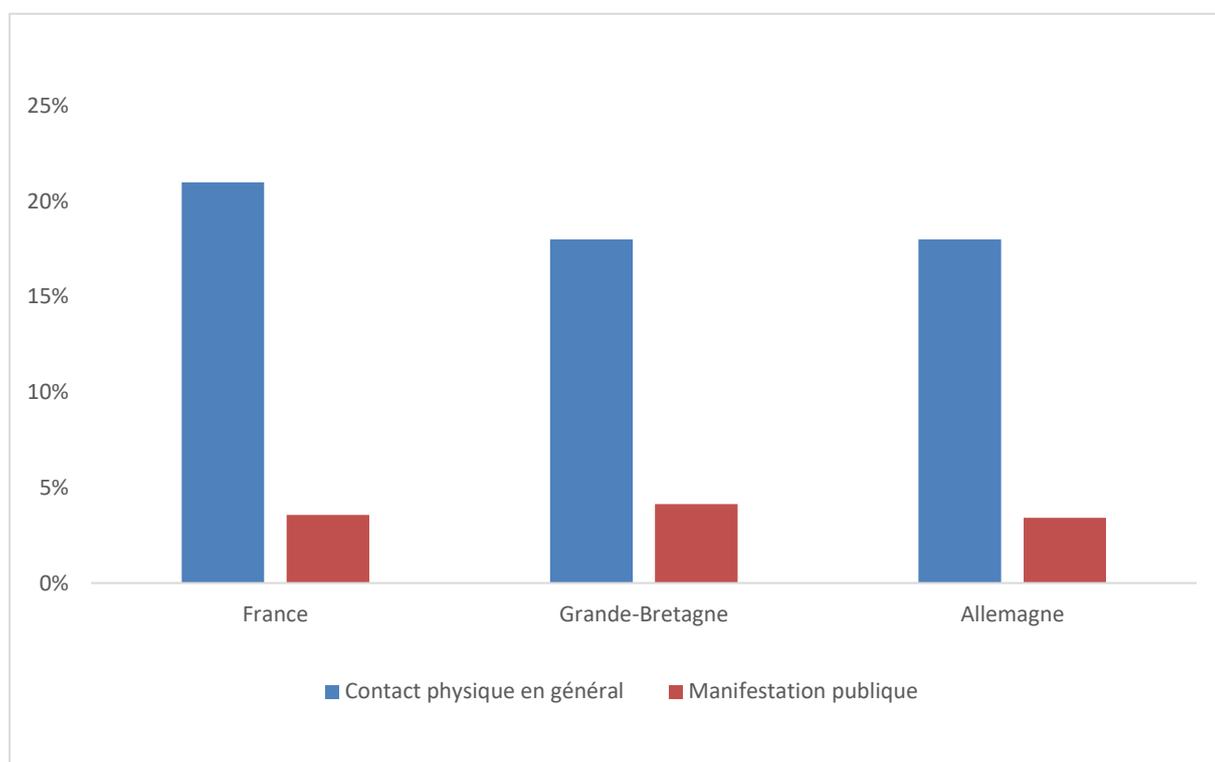
1.2. La perception négative du maintien de l'ordre à l'occasion des manifestations de Gilets jaunes a accéléré l'érosion de la confiance dans la Police

Figure 3 : L'évolution de la confiance des Français envers la Police entre décembre 2014 et février 2021



L'examen des variations de la confiance des Français dans la Police met à jour une altération de 8 points entre décembre 2018 et février 2020 sur les 11 points perdus entre février 2015 et février 2020. En somme, l'érosion du capital confiance de 2015 se concentre sur la période comprise entre les vagues de décembre 2018 et de février 2020 du Baromètre, soit l'année au cours de laquelle les manifestations de Gilets jaunes ont été à la fois régulières (chaque samedi sans exception de l'automne 2018 à l'été 2019) et intenses (journées des 1^{er} décembre 2018, 8 décembre 2018, 5 janvier 2019 et 16 mars 2019, notamment). Alors que d'aucuns auraient pu attendre que le niveau d'engagement particulièrement intense de la Police lors de ces journées de mobilisation lui attire une plus forte reconnaissance de l'opinion publique, les chiffres mettent en exergue, au contraire, une détérioration brutale de la confiance dans la Police. La hausse significative des blessures en manifestation (le 17 novembre 2019, à la date anniversaire du mouvement des Gilets jaunes, 2 448 manifestants et 1 197 policiers et gendarmes avaient été blessés) occasionnée par la triple inflexion des principes qui régissaient jusqu'alors le maintien de l'ordre dit à la française (spécialisation, mise à distance, gradation des moyens employés) a accéléré la perte de confiance des Français dans la Police.

Figure 4 : Part des Français, des Britanniques et des Allemands déclarant avoir eu au moins un contact physique avec la Police au cours des trois dernières années en général et dans le cadre d'une manifestation publique en particulier



En raison de l'ajout de questions plus particulièrement liées à l'action de la Police, la vague 12 du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF permet d'aller au-delà de la seule mesure globale du rapport à la Police pour étudier plus précisément les déterminants de la confiance et de la défiance à l'égard de la Police.

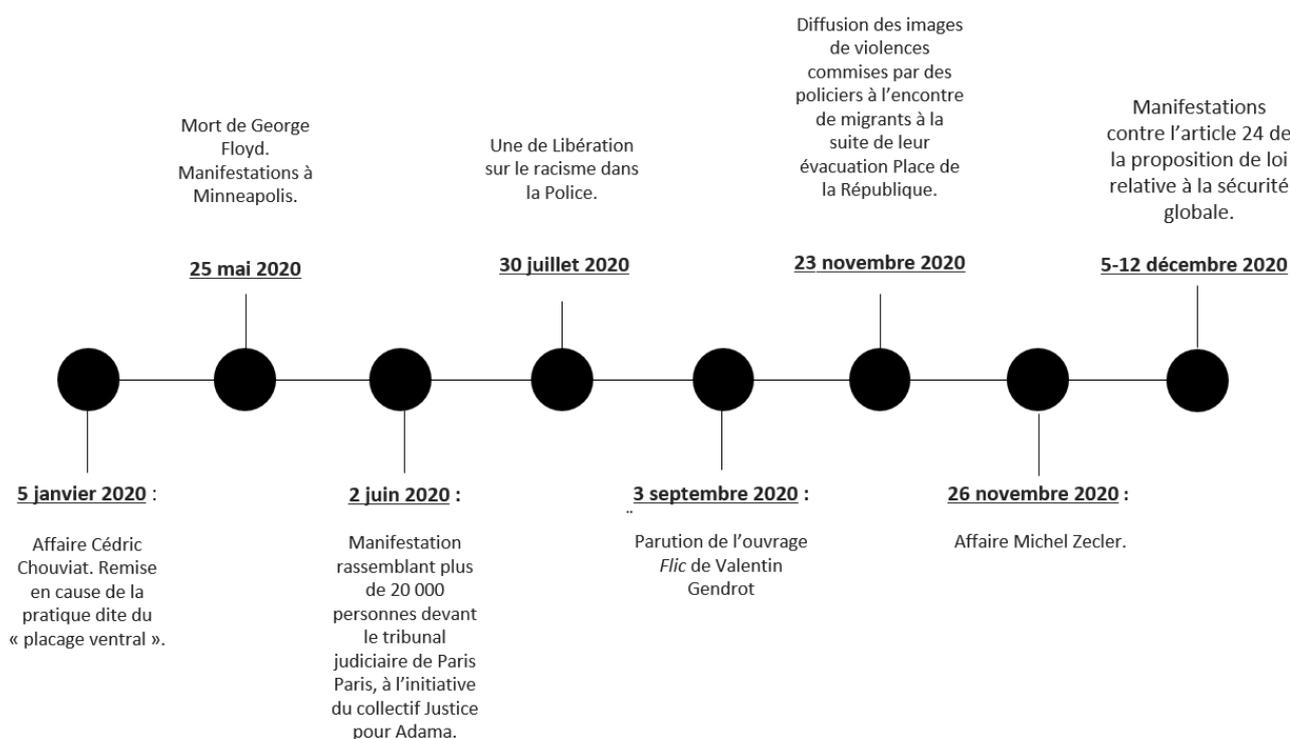
La perte de confiance dans la Police a été accentuée par la diffusion d'images la montrant recourir à la force. La vague 12 du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF révèle que seul 1 Français sur 5 a eu un contact physique avec la Police au cours des trois dernières années, que ce contact ait été sollicité (appel 17, dépôt de plainte) ou non (contrôle d'identité ou routier, manifestation publique, enquête judiciaire) ; cette proportion est équivalente en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Dans le détail, sur les 21% de Français déclarant avoir eu un contact physique, seuls 17% l'ont eu au cours d'une manifestation publique (ce taux est légèrement supérieur en Allemagne et en Grande-Bretagne, soit respectivement 19% et 23%). Au bilan, à peine 4% des Français ont été en contact physique avec la Police à l'occasion d'une manifestation publique au cours des trois dernières années alors qu'ils sont près d'un tiers, sur la même période, à déclarer ne pas lui faire confiance. La fabrique de la confiance est donc intermédiée et, en la matière, la perception surpasse l'expérience.

2. Les principaux enseignements de l'année 2020

2.1. Les multiples mises en cause de la Police en 2020 n'ont pas altéré la confiance qui lui portent les Français en général

Figure 5 : Chronologie des principales remises en cause de la Police au cours de l'année 2020

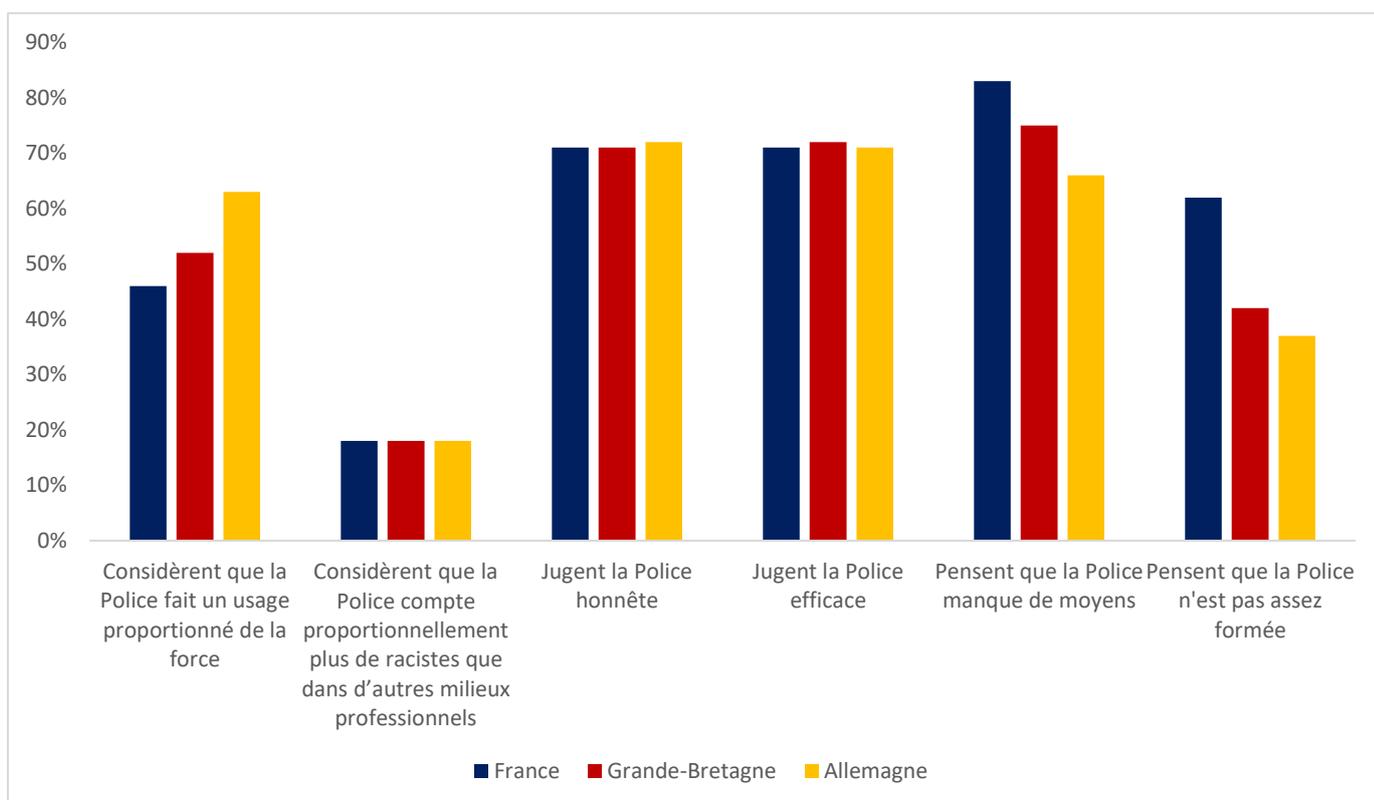


L'année 2020 a été marquée par de multiples remises en cause de la Police. En janvier 2020, le décès de Cédric Chouviat à la suite d'un contrôle routier à Paris mobilise une part de l'opinion publique contre la Police et fédère les oppositions à l'encontre de la technique d'immobilisation dite du « décubitus ventral ». Cette technique est également mise en cause dans le décès de Georges Floyd, en mai 2020, dont les images déclenchent une vague mondiale de manifestations contre les violences commises par les forces de l'ordre. En France, cette mobilisation s'agrège en partie à celle du comité Justice pour Adama à l'origine d'importantes manifestations en juin et juillet 2020. En septembre 2020, la publication de l'ouvrage *Flic* par le journaliste Valentin Gendrot² polarise à nouveau l'opinion publique sur les questions relatives à la violence et au racisme dans la Police avant que les images de l'évacuation de migrants place de la République, l'affaire Zecler et les manifestations à l'encontre de l'article 24 de la proposition de loi relative à la sécurité globale, ne prolongent cette séquence et ne maintiennent ainsi l'attention des Français autour de débats remettant en cause la Police en tant qu'institution.

2.
GENDROT (Valentin), *Flic*,
Paris, Goutte d'or, 2020, 293 p.

Au bilan toutefois, alors que les discours critiques à l'égard de la Police ont été à la fois médiatisés, continus et mobilisateurs, la confiance que lui portent les Français ne se dégrade pas. Elle marque même un léger rebond passant de 66% en 2020 à 69% en 2021. Cette légère augmentation accrédite la thèse d'une altération de la confiance étroitement liée à la perception du maintien de l'ordre public. La fin des manifestations cycliques de Gilets jaunes fin 2020 explique qu'une part des Français choqués par les images du recours à la force par la Police au cours des manifestations, la créditent à nouveau de leur confiance dès lors que ces manifestations sont à la fois moins fréquentes et moins violentes.

Figure 6 : La perception de la Police en 2021 en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne



Dans le détail, les Français ne souscrivent pas massivement aux accusations de violence et de racisme dont la Police française a pu être l'objet en 2020.

Concernant les accusations de violence, 46% des Français considèrent en effet que la Police fait un bon usage de la force. Ce taux est légèrement inférieur à celui de la Grande-Bretagne (52%) et nettement inférieur à celui de l'Allemagne (63%) mais il reste supérieur à la part des Français qui ne créditent pas la Police de leur confiance (31%).

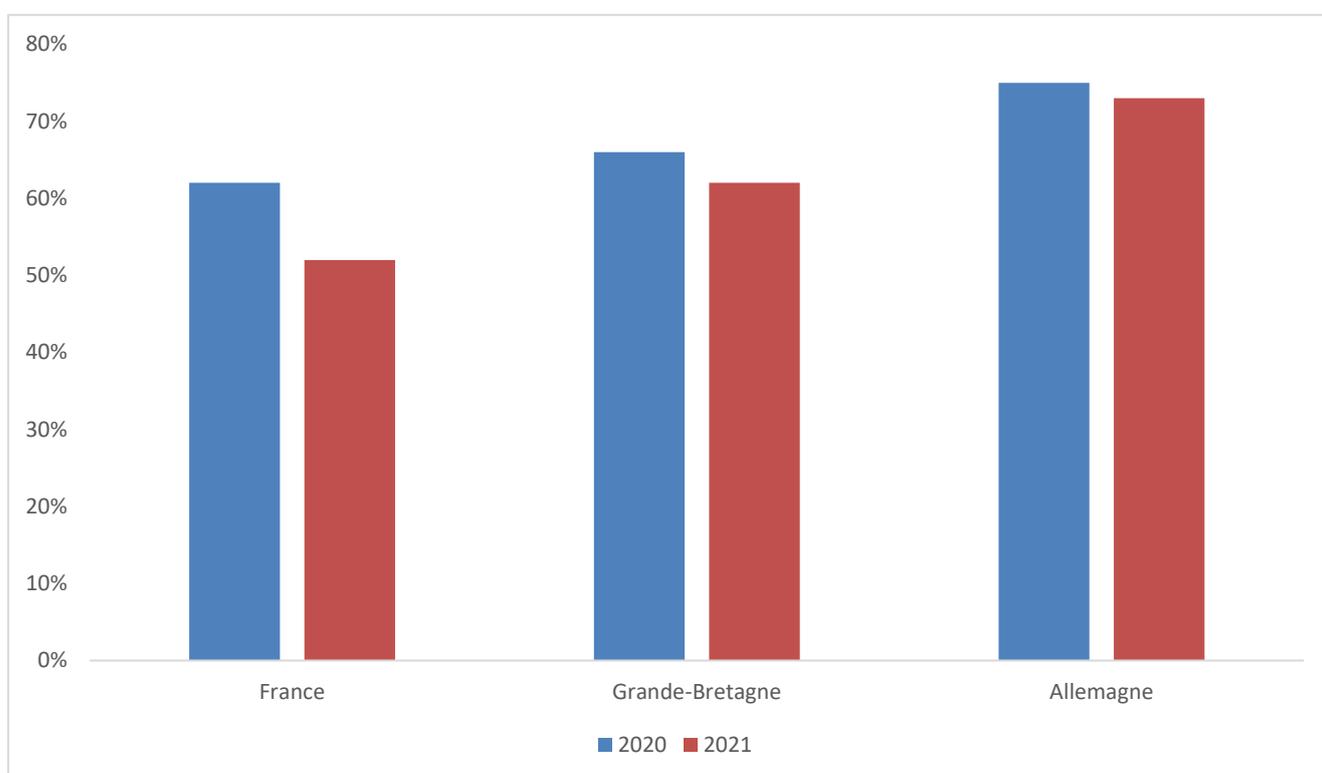
Concernant les accusations de racisme, moins d'un Français sur cinq (18%) considère que la Police compte proportionnellement plus de racistes que dans d'autres milieux professionnels, un taux rigoureusement égal à celui mesuré en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Les appréciations des Français sont par ailleurs très positives concernant la probité de la Police : 71% la jugent honnête soit autant qu'en Grande-Bretagne (71%) et qu'en Allemagne (72%). Les Français jugent également la Police efficace dans les mêmes proportions (71%), autant qu'en Allemagne (71%) et qu'en Grande-Bretagne (72%).

Enfin, 83% des Français la pensent mal équipée (contre 75% en Grande-Bretagne et 66% en Allemagne) et 62% l'estiment encore insuffisamment formée contre 42% en Grande-Bretagne et 37% en Allemagne.

2.2. Les multiples mises en cause la Police en 2020 ont fortement dégradé la confiance des jeunes envers la Police

Figure 7 : La variation du niveau de confiance des 18-24 ans dans la Police entre 2020 et 2021 en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne



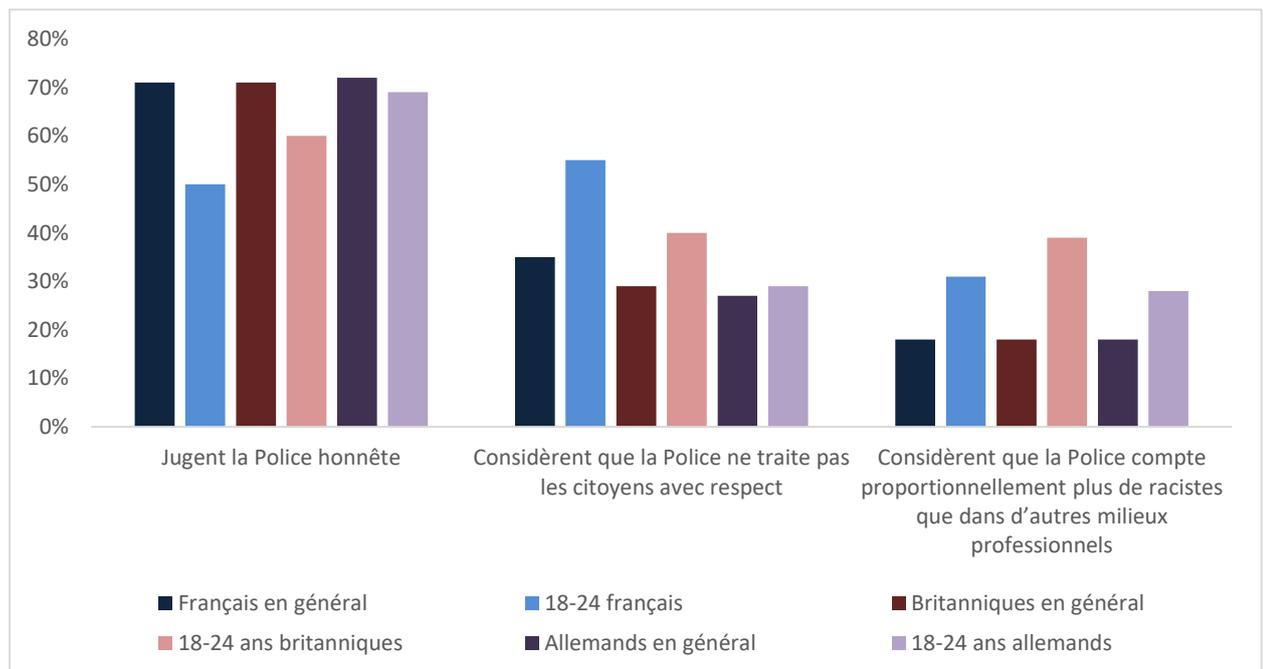
Alors que les mises en cause de la Police tout au long de l'année 2020 n'ont pas entraîné de baisse de la confiance que lui accordent les Français en général, celle des 18-24 ans, en revanche, chute significativement.

Les 18-24 ans étaient 62% à déclarer faire confiance à la Police en 2020, soit 4 points de moins que la population générale. Ils étaient 66% en Grande-Bretagne avec 7 points de moins que la population générale et 75% en Allemagne avec 3 points de moins que la population générale.

En 2021, la confiance des 18-24 ans chute de 4 points en Grande-Bretagne et de 2 points en Allemagne, ce qui tend à relativiser l'effet de l'affaire Floyd dans ces deux pays voisins de la France. La confiance des 18-24 ans français dans la Police chute quant à elle de 10 points en un an, passant de 62% à 52%. L'écart par rapport à la moyenne générale des Français passe de 4 points à 17 points. L'effet des affaires Floyd et Zecler semble donc très marqué chez les Français âgés de 18 à 24 ans.

La défiance des jeunes envers la Police est encore plus marquée parmi les Franciliens : 70% d'entre eux déclarent ne pas faire confiance à la Police contre 48% parmi les 18-24 ans en général. Autre fait notable, ceux des 18-24 ans qui déclarent se sentir appartenir à une minorité ne font pas moins confiance à la Police que les 18-24 ans en général (56,5% contre 52%).

Figure 8 : Les perceptions comparées de l'action de la Police entre la population générale et les 18-24 ans en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne



Comparé à la moyenne des Français, le regard des 18-24 ans envers la Police est globalement plus critique et plus sévère.

Concernant la probité, seuls 50% des 18-24 ans jugent la Police honnête contre 71% des Français en général. Ce taux est sensiblement meilleur chez les jeunes britanniques (60%) et allemands (69%).

Eu égard à la courtoisie dans le contact, seuls 45% des 18-24 ans français pensent que la police traite les citoyens avec respect contre 64% des Français, en général. En Grande-Bretagne, 60% des 18-24 ans considèrent que la Police traite les citoyens avec respect et 71% des 18-24 ans le pensent en Allemagne.

Enfin, au sujet du racisme, 1 jeune Français sur 3 considère que la Police compte proportionnellement plus de racistes que dans d'autres milieux professionnels contre 1 Français sur 5 en général. Les jeunes Allemands considèrent quant à eux que la Police compte proportionnellement plus de racistes que les autres professions à 28% et les jeunes Britanniques à 39% (soit plus du double des Britanniques en général).

Force est de constater, enfin, que le nombre de jeunes Français qui déclarent avoir eu un contact physique avec la Police au cours des trois dernières années est très faible : 16% le déclarent, soit moins d'un jeune de 18-24 ans sur cinq. Ils sont pourtant un sur deux à ne pas faire confiance à la Police, preuve que leur opinion se forge de façon intermédiée et sur la base d'une perception plus que d'une expérience réelle. À cet égard, le rôle des médias et plus encore des réseaux sociaux semble déterminant dans la construction du regard que les 18-24 ans portent sur la Police.

En conclusion, les résultats de la vague 12 du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF mettent en exergue le principal défi du ministère de l'Intérieur, alors qu'a démarré le Beauvau de la sécurité : la restauration de la confiance dans la Police, en particulier chez les Français les plus jeunes, en tenant compte de leurs représentations subjectives et de leurs perceptions. Le renversement des représentations passe par la substitution progressive de l'expérience à la perception et implique, par conséquent, le renforcement des contacts, de nature préventive, entre la Police et la population.

Ce renforcement peut résulter d'une meilleure connaissance mutuelle de la Police et de la population au moyen d'un ancrage territorial plus marqué. L'îlotage et la patrouille à pied, à vélo ou à cheval, facilite les relations Police-population et diminue naturellement la perception négative de la Police en désintermédiant le regard que lui portent les citoyens. À cet égard, la régionalisation de certains concours fait partie des pistes évoquées à l'occasion du Beauvau de la sécurité pour éviter que des gardiens de la paix non franciliens ne soient prioritairement affectés en Île-de-France, dans des quartiers dont ils méconnaissent les particularités sociologiques et spatiales. Enfin, la création à venir d'une réserve opérationnelle de la Police nationale, ouverte à tous les citoyens français, et notamment les plus jeunes, permettrait non seulement d'augmenter les effectifs mobilisables de la Police nationale mais, surtout, de rayonner au sein de la population et de faire en sorte que chaque réserviste soit un ambassadeur de sa force de rattachement dans sa vie quotidienne.

En démocratie, la première source de légitimité de la Police est la confiance que les citoyens lui accordent. À rebours de l'inspecteur Javert immortalisé par Victor Hugo³, la Police de 2021 ne doit inspirer ni crainte, ni ressentiment, ni pitié. Elle doit s'attacher à regagner la confiance des citoyens qu'elle sert, secourt et protège, par le renforcement des contacts physiques et la promotion pédagogique de ses actions.

3.

HUGO (Victor), *Les Misérables*, Paris, Gallimard, nouvelle édition 1^{er} janvier 1986, 1779 p.

Édition : Florent Parmentier / Odile Gaultier-Voituriez

Mise en forme : Marilyn Augé

Pour citer cette note : FARDE (Guillaume) et LABARUSSAT (Floriane), « La confiance Police-population en 2021 : le décrochage des 18-24 ans », *Note Le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po CEVIPOF*, vague 12, mars 2021, 11 p.

© CEVIPOF, 2021 Guillaume Farde et Floriane Labarussiat